



Vie professionnelle et domicile conjugal

Par Claire18

Bonjour,

Je suis mariée depuis août 2020 à un fonctionnaire sous la séparation des biens. Il a été muté juste après notre mariage en Espagne où je l'ai suivi, cela est très compliqué pour moi professionnellement car je ne parle pas espagnol. J'ai réussi à trouver un CDD en 100% télétravail pas intéressant du tout et qui se termine fin mars 2022. Je souhaite désormais aller travailler en France non loin de la frontière vers Pau car j'ai trouvé un emploi à partir d'avril 2022 là bas.

Est-ce que j'en ai le droit en étant mariée? Je devrais quitter le domicile conjugal... et au niveau des charges, je devrais me payer un loyer l'essence les courses etc de mon côté mais devrais-je aussi obligatoirement verser quelque chose sur le compte commun pour le logement en Espagne svp?

Je suis très embêtée par cette situation que je trouve injuste d'autant plus que nous sommes sous la séparation de biens et que mon mari refuse de changer de contrat. Je suis donc totalement perdante.

Merci beaucoup pour votre aide.

Par ESP

Bonjour

Je ne comprends pas pourquoi vous estimez être "perdante".

Sur le plan logement, il n'est pas rare qu'un couple doive vivre séparément en semaine pour des raisons professionnelles, cela ne rend pas nécessaire un changement de résidence principale !

C'est ce qu'on appelle la "double résidence".

[url=https://www.capital.fr/votre-argent/frais-de-double-residence-1375859]https://www.capital.fr/votre-argent/frais-de-double-residence-1375859[/url]